

<b>Zeitschrift:</b>	Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne
<b>Herausgeber:</b>	Société Oeconomique de Berne
<b>Band:</b>	5 (1764)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Remède contre la maladie appellée surlangue, qui attaque principalement les boeufs, vaches, veaux, chevaux, mulets, ânes, chèvres & porcs.
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-382600">https://doi.org/10.5169/seals-382600</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## R E M E D E

*Contre la maladie appellée surlangue, qui attaque principalement les bœufs, vaches, veaux, chevaux, mulets, ânes, chèvres & porcs.*

**L**a maladie se manifeste par un bouton au dessus ou au dessous de la langue près de sa racine, plus ordinairement sur la fourchette de la langue au-dessus. Il y paroît d'abord une rougeur ; il s'y forme une grosse vessie comme une demi muscade sur la croisée de la langue ; l'humeur produit des poils jaunâtres, & fait tomber la langue.

## R E M E D E.

Le remède éprouvé avec succès, consiste à raceler & enlever ce bouton jusqu'au sang, en observant qu'il n'en reste aucune parcelle, avec une pièce d'argent, dont il faut cizeler les bords en forme de scie ou de lime, que l'on attache au bout d'une baguette de fer. On prend ensuite un pot de vinaigre le plus fort, fait avec le vin & non avec le marc ou *gêne*, une poignée d'ail, une poignée de sel, une cullierée de poivre, de la suie de cheminée, du vitriol bleu de la grosseur d'une muscade,

1764. II. P.

O

autant

autant d'alun, & pour un batz de camphre. On pîle & on mêle le tout avec le vinaigre, on lave la plaie où étoit le bouton ou la ves-  
sie, & toute la langue de l'animal; ce qui se renouvelle tous les jours jusques à la gué-  
risson.

*Remède préservatif contre la maladie.*

De la rhuë, de l'absinthe, de l'ail, de la fûie de cheminée, une poignée de chaque espèce, deux grosses pincées de poivre & autant de sel. On met le tout dans un pot de terte avec du verjus de pommes sauvages, ou du vinaigre le plus fort, par proportion de ce qu'il en faut avec tous les ingrédients. On fait bouillir le tout pendant cinq à six minutes, & on l'emploie lors qu'il est froid. La manière de s'en servir est de faire une palette de bois de la largeur de la langue de l'animal, que l'on couvre de feutre, c'est-à-dire de vieux chapeau, ou de vieux drap de laine. On la trempe dans le remède, & on frotte la lan-  
gue dessus & dessous deux fois par jour.

*Observations.*

Lorsqu'on ôte le bouton, il faut prendre garde que le pus du dit bouton ne pénètre par le nez, car il seroit dangereux que la maladie ne se communiquât, & n'eût un effet en-  
core plus prompt sur l'homme que sur le bê-  
tail.

tail. Il seroit encore plus dangereux si une des parties du bouton touchoit la bouche ou à une égratignure des mains. Il faudroit en ce cas se laver d'abord, afin qu'il ne restât sur la personne aucun vestige qui provînt du dit mal, & jeter le bouton au feu, de peur que quelque bête ne le mangeât.

## O B S E R V A T I O N S

*Sur la maladie qui a attaqué les bestiaux dans plusieurs provinces de France, & remèdes éprouvés contre cette maladie. (a)*

**O**N attribue aux chaleurs excessives de l'été dernier, qui déssécha extrêmement tous les herbages & corrompit les eaux, la maladie dont les bestiaux & particulièrement les bêtes à cornes ont été attaquées dans quelques provinces du roïaume dès le commencement du printemps. La rigueur & la longueur de l'hiver dernier, qui a retenu les bestiaux plus longtems qu'à l'ordinaire dans les étables, est une cause immédiate & peut être plus naturelle de ce mal; il s'est manifesté presqu'en même tems & de la même manière en Limoufin, en Poitou, dans le païs d'Aunis, en

O 2 Bour-

(a) Gazette du commerce 25. Juin 1763.

Bourbonnois, en Touraine & en Berry. L'Orléanois & la Champagne en ont été infectés plus tard. On apprend que les bestiaux de la Lorraine, du païs Messin & du Hainault confinans le païs du Luxembourg & les Ardennes, sont attaqués de la même maladie ; elle se déclare par les mêmes symptomes, porte le même caractére & céde par tout au même remède qu'on emploie généralement pour la guérir.

*Description.*

Elle se manifeste par un bouton qui paroît dessus ou au dessous de la langue près de sa racine, où il se forme un toupet de poil jaunâtre qui ronge la langue & la fait tomber. En Lorraine elle se découvre par une vessie qui paroît au même endroit, blanche dans sa naissance ; elle rougit & devient enfin presque noire ; elle crève & laisse un ulcère chancreux, qui creuse dans l'épaisseur de la langue, en avançant du côté de sa racine, & la coupe en entier. La bête mange, boit & travaille à son ordinaire. Ce symptome est à peu près le même partout, il ne diffère que du bouton à la vessie, mais toujours suivi de l'ulcère chancreux, cette maladie capable d'effrayer, par l'apparence de malignité, & la promptitude avec laquelle elle se répand, n'a heureusement aucune suite fâcheuse ; elle céde aisément à des remèdes simples, & il n'en résulte,

sulte, à moins qu'on ne la néglige, aucune catastrophe funeste.

### Cure.

On visitera avec soin deux ou trois fois par jour la langue des bestiaux, & si l'on apperçoit un bouton, une vésicte, ou un ulcère, il faut tout de suite racler, avec une cuillière, ou une pièce d'argent, la partie malade, ou cicatrisée de la langue, jusqu'à ce que le sang en sorte, & que le poil, s'il y en a, soit tombé; on prend ensuite du vinaigre le plus fort, on y mêle du sel, du poivre, beaucoup d'ail, de la rhuë, si l'on en a, & de la poirée bien pilée; on frotte avec ce mélange la partie malade & toute la langue, ce qu'il faut répéter deux ou trois fois par jour.

On recommande ce remède avec une confiance entière, puisqu'il a été employé dans toutes les provinces où la maladie s'est manifestée, & qu'il a eû le succès le plus complet.

Cette épidémie gagne en un jour toute une paroisse, sans qu'il y ait eû aucune communication avec d'autres; ce qui dénote que le mal est de la nature de ceux dont les causes résident dans une certaine habitude, que les corps ont contracté par l'air, ou par les alimens, & qu'il est à propos d'employer des remèdes préservatifs, pour les bestiaux qui n'en

sont point encore attaqués. La recette suivante a très bien réussi en Lorraine, dans le Limousin & dans d'autres provinces.

*Préservatif.*

Prenés pour chaque bête.

Thériaque ou Orvietan.	3 dragmes.
Gérofle.	1
Cannelle.	1
Poivre concassé.	2
Gingembre.	1
Genièvre en grains.	2
Et une muscade de moyenne grosseur qu'il faut concasser.	

On fait infuser le tout dans un pot bien couvert, pendant cinq ou six heures au moins, dans une pinte de bon vin rouge, & avant de donner le reméde, on a soin de bien remuér le tout, de manière que le marc suive l'infusion, on observe encore de ne donner ce brûvage, que quand la bête a demeuré cinq ou six heures sans manger.

Le Roi ayant par son arrêt du 4. Août 1761. établi à Lyon une école pour fournir des élèves de toutes les provinces dans la connoissance des maladies des bestiaux & de leur guérison, il en a confié la direction au Sieur Bourgelat, Ecuier du Roi, & Correspondant de l'Académie Roïale des Sciences ; l'école est fréquentée par des élèves, qui y ont accouru

couru de plusieurs généralités du roïaume, & l'on n'a pas tardé à reconnoître les bons effets de cet établissement.

La sécheresse de l'été dernier, ayant causé pendant ses chaleurs, des maladies aux bêtes à cornes dans les provinces de Dauphiné, de Forez, Auvergne, Limousin, & Bourbonnois, le Sr. Bourgelat envoia quatre de ces éléves, dans ces provinces, où les remédes qu'ils ont administré, ont eû tout le succès qu'on en pouvoit espérer; ils ont réussi de même cette année & l'on ne croit pouvoir mieux terminer ces observations, que par l'extrait d'une lettre du Sr. Bourgelat, qui ne laisse rien à désirer sur cet objet.

*Extrait d'une lettre de M. BOURGELAT.*

Après avoir parlé des remédes ci-deffus appliqués pour l'ulcère, qui survient avec tant de promptitude à la langue des animaux, il ajoute.

„ Une pareille méthode est simple & peut „ être très bonne. Cependant dans le cas „ où le mal auroit fait certains progrès, elle „ pourroit être insuffisante. J'y en ai substi- „ tué une plus conforme aux vrais principes „ & elle a été mise en usage dans la généra- „ lité de Moulins, sur trois cent trente bê- „ tes à cornes qui, traitées par mes éléves „ ont toutes été guéries.

„ Ils se sont d'abord occupés du soin d'ad-  
 „ ministrer aux animaux sains les remé-  
 „ des préservatifs ; ils ont dans cette inten-  
 „ tion saigné les mêmes animaux à la ju-  
 „ gulaire. Cette opération a été suivie de  
 „ lotions fréquentes sur la langue, de boissons  
 „ acidules, nitrées & de parfums.

### *Lotion.*

Prenés vinaigre, poivre, sel, assafoetida, concassés, mêlés bien le tout, laissés macérer, remués encore & frottés la langue & toutes les parties de la bouche dans les deux mâchoires avec cette liqueur. Etuvés spécialement la langue dessus & dessous & dans ses côtés avec un linge qui en sera bien imbibé : Vous pouvez ajouter à la liqueur une demi once de sel ammoniac.

### *Boisson.*

Faites de l'eau blanche avec du son selon la méthode ordinaire, mettés y cristal minéral une once, & du vinaigre, jusqu'à une agréable acidité.

### *Parfums.*

Faites évaporer du vinaigre sur des charbons ardents dans les écuries ou bien ;

Prenés baies de genièvre quatre poignées, abfyn-

absynthe, racine d'enula campana, (a) feuilles de sabine (b). De châque deux poignées, myrrhe une once; pulvérifés la myrrhe, faites bruler le tout sur un réchaud.

Il fera bon encore de faire macérer dans suffisante quantité de vinaigre des baies de genièvre que l'on donnera à la doze d'une poignée dans du son, deux fois par jour.

Si la contagion est extrême, on prendra feuilles de rhue (c) deux poignées, on les fera infuser dans demi pinte de vin rouge, on y ajoutera quelque goussettes d'ail, des bayes de genièvre & deux drâgmes de camphre. On en donnera tous les matins à jeun, une corne à châque animal. C'est ainsi Monsieur, que nous sommes parvenus à préserver dans le Bourbonnois 225. bœufs, dont plusieurs communiquoient avec les animaux malades.

Quant aux traitemens de cens-ci, j'ai défendu toute saignée, j'ai recommandé les parfums & en ce qui concerne la tumeur, j'ai cru qu'il étoit plus sûr & préférable de la faire emporter avec le bistouri, ou les ciseaux que de l'arracher simplement. J'ai ordonné des scarifications exactes dans le fond & sur les bords

(a) C'est ce que nous apelions de la racine d'aune ou de l'aune: en françois aunée: en patois de l'Oune. en latin *Helenium*.

(b) En patois *Savoüna*, *Pain*, *Herba ai dzercé*. En latin *Sabina*.

(c) En patois *Rista*, *Rutta*, *Retta*. En latin *Rutta*.

bords de l'ulcère, j'ai fait étuver ensuite cinq ou six fois par jour, & la langue & la partie ulcerée, avec de la teinture de myrrhe & d'aloës, ou avec de l'eau de vie chargée de sel ammoniac, & de camphre ; à la doze de demi onces de l'un & de l'autre, sur huit onces de cette même eau. Le camphre s'y dissout insensiblement en le trituant peu à peu dans un mortier & augmentant la doze d'eau de vie à mesure de dissolution.

Comme je n'ai pu me persuader, que dans la circonstance d'une maladie dont la contagion est aussi rapide, il suffissoit de la traiter extérieurement, j'ai prescrit ensuite les aléxitères ou remèdes préservatifs suivans.

Prenés racine de contrayerva & d'aunée en poudre, de chacune trois dragmes, poudre de vipére demi once, camphre une dragme, mélées avec suffisante quantité d'extrait de genévre, formés une pillule, donnés à l'animal,

Ou bien prenés racine de dompte venin, d'imperatoire (a), d'aunée, d'angélique, à la doze de demi once chacune, faites bouillir dans deux livres de vinaigre rosat, jusqu'à diminution d'un tiers ; ajoutés à la colation, Orvietan une once & demi, donnés en deux dozes à l'animal, l'une le matin à jeun & l'autre le

(a) C'est le Guaira de nos paysans ; ils l'appellent aussi Autriche.

le soir, & ayant soin de le bien couvrir pendant l'effect du reméde.

Il importe, au sur plus, de bien panser & bien étriller les animaux qui sont fains.

## LETTRE

*Sur le pissement de sang des Vaches adressée à la Soc. Oec. par M. J. L. SALES.*

J'AI lû dans le Journal œconomique de Paris à la fin de Décembre 1761. un avertissement donné sur les bourgeons de chêne, qu'on soupçonne être dangereux pour les animaux qui en mangent. Peut être ferés vous bien aise de savoir ce que j'ai découvert sur ce sujet.

J'ai observé au printemps dans le tems que le chêne pousse, ou qu'il a ses prémières feuilles, que si l'on envoie alors au bois des jeunes bêtes de deux à trois ans, ou d'autres plus agées que l'on auroit achetées, tels que sont les bœufs ou vaches, génisses ou taureaux, & qui n'auroient point été accoutumés à pâture dans les bois parmi les chênes; infailliblement il leur vient une maladie très-dangereuse que nous appellons le pissement de

de sang, & qui est mortelle si l'on n'y appor-  
te un prompt remède. (a)

Vous savés, MM., que je n'ai d'autres  
paturages pour mes bêtes que les bois: aussi  
ai-je le désagrément chaque année & au prin-  
tems d'en avoir des malades, ce qui m'a  
obligé depuis long-tems de donner tous mes  
soins pour parer à cette maladie.

J'ai observé qu'elle attaque plus rarement les  
génisses & les vaches, mais toujours les tau-  
reaux & les bœufs.

Il n'est pas à douter que ce ne soit la feuille  
de chêne qui occasionne la maladie, puisque  
dans le tems que les bêtes la prennent, il n'y  
a aucune herbe dans les bois qui sont froids,  
il n'y a autre chose à manger que les bour-  
geons de chêne dont elles paroissent très avi-  
des, ayant vu par moi même qu'elles en fai-  
soient pour lors leur principale nourriture, &  
qu'elles ne cessaient d'en manger, que lors-  
que la feuille venoit plus dure, & que l'herbe  
la remplaçoir.

Il faut pour lors que le conducteur du  
troupeau soit très attentif, pendant les quinze  
premiers jours & même plus, qu'il mène les  
bêtes au paturage, & qu'il regarde soit au  
bois soit à l'étable, si l'urine ne change point  
de

(a) Les feuilles naissantes du coudrier & de hêtre  
produisent le même effet.

de couleur. Il n'y a d'autre moyen de connoître la maladie, car quoique la bête en soit atteinte, elle paroît toujours la même, continue presque toujours à manger, tombe tout d'un coup en foiblesse, après avoir perdu tout son sang & pérît dans les vingt quatre heures.

On voit, lorsque la bête est atteinte de la maladie, le sang sortir avec les urines, dont le tout mêlé ensemble donne une couleur d'un rouge noir couleur de suie.

Aussitôt que l'on s'apperçoit du pissement de sang, on met la bête dans l'étable, on ne lui fait point boire d'eau, mais on lui donne en place trois à quatre fois par jour du petit lait. Il faut lui donner soir & matin pendant trois à quatre jours, & chaque fois trois jaunes d'œufs mêlés dans quatre à cinq verres de bonne crème. On lui donne à manger beaucoup de l'herbe appellée bourse de berger *Bursa pastoris* si commune & connue par ses petites fleurs blanches, & qui au lieu de feuilles donne à l'extrémité de ses branches des petites poches, soit bourses d'une certaine épaisseur, & de la grandeur d'une bonne lentille allongée en forme de cœur. Quelquefois la bête la mange avec plaisir, mais si elle la refuse, il faut la concasser, & lui en faire avaler des paquets qu'on lui mettra au fond de la gueule. Pour le reste de la nourriture il faut lui donner de l'herbe fraîche & tendre

que

que l'on fauchera dans un prés, & surtout beaucoup de salades si l'on en a ; car j'ai observé que si dans cette maladie l'on ne rafraîchit pas beaucoup l'animal, & si on ne lui tient pas le ventre libre, les matières s'échauffent & se durcissent dans l'estomac, & occasionnent la maladie que les païsans appellent *brûlé en dedans*, si funestes à toutes les bêtes. J'ai encore fait donner des lavemens de petit lait, lorsque j'ai vu que les matières étoient rares & seiches, sur-tout pour éviter de curer les bêtes par le fondeinent, opération dont s'aquittent pour l'ordinaire très mal nos païsans & dont il arrive souvent de très grands accidens.

On voit dès le second ou troisième jour la maladie changer, les urines être moins colorées ou foncées ; la bête reprendre vigueur, & au bout de sept à huit jours se trouver entièrement rétablie.

Il faut cependant éviter si c'est un bœuf de le faire travailler trop tôt, mais il faut lui donner après la maladie environ quinze jours de repos pour qu'il se remette d'un aussi grand épuisement.

Au reste dès qu'une bête a été une fois atteinte de la maladie, elle ne la reprend jamais, du moins je ne l'ai jamais vu ; de sorte qu'il ne reste a veiller & être attentif que sur celles qui ne l'ont jamais eue.

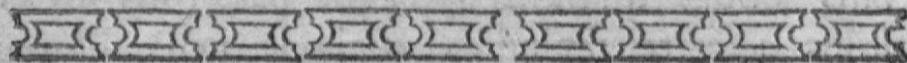
Je

Je vois avec chagrin périr tous les jours & surtout au printemps les bêtes de mes voisins ; sans doute qu'ils n'apportent pas tous leurs soins à cette maladie, mais je peux assurer que de cinquante au moins que j'ai eues de malades chés moi, il ne m'en est crevé que deux, que j'attribue encore à la négligence de mes domestiques qui peut-être n'avoient pas suivi mes ordres, ou parce que l'on m'a voit averti trop tard de la maladie.

Vous me blamerés peut-être M. & vous aurés raison, d'avoir trop favorisé l'entrée des bêtes dans les bois, surtout au printemps qui est le plus considérable, & où ces animaux avec leurs dents abbattent plus de bois que les plus vigoureux bucherons ; j'avoüe que si je pouvois faire autrement je le ferois, mais je ferois le seul chés moi & j'en ferois la duperie ; je me contente de conserver les bois qui m'appartiennent en propre, & usant de mes droits, j'envoie avec tous les autres mes troupeaux dans les communes.

Je me crois cependant obligé d'avertir que si malgré toutes les précautions ci-devant indiquées, on ne donne pas à la maladie l'attention la plus exacte, & surtout si on ne la traite pas dès son commencement, il périra quantité de bêtes. Cela doit donc déterminer à n'envoyer ses troupeaux dans les bois que lorsque l'on ne peut faire autrement, ou du moins attendre que la feuille soit dure & forte,

forte, alors le danger sera moins grand & pour le troupeau & pour le bois, &c. &c.



## NOTE

*Des généreux Souscrivans pour la contribution aux prix & primes établis par la Soc. Oecon. de BERNE, qui ne sont pas du nombre de ses membres ordinaires.*

- MM. **B**ERSETH, Baillif à Avenches.  
**B** DE BOUTES DE VERDUN,  
 Seig. de Champvent.  
 — **C**ALANDRINI, Major d'Artillerie à  
 Genève.  
 — **C**ASTENHOFFER, Avocat en Deux  
 cent.  
 — **D**E **D**IESBACH, *de Liebegg*, du  
 grand Conseil.  
 — **E**FFINGUER *de Wildegg*, l'ainé, du  
 grand Conseil.  
 — **D**'ERLACH, Baron de Spiez, Baillif à  
 Frutiguen.  
 — **F**ASNACHT, Baillif à Morges.  
 — **F**ISCHER, Seigneur Sénateur.  
 — **F**ISCHER, Baillif à Franbrunnen.  
 — **F**ISCHER, Secrétaire de la Trésor.  
 allemande.  
 — **F**ISCHER, fils ainé du Sénateur, du  
 gr. Conf.

FISCHER